

<http://lipietz.net/Les-eurodeputes-verts-et-le-partenariat-transatlantique-a-propos-d-un-hoax>

# Les eurodéputés verts et le partenariat transatlantique : à propos d'un hoax.

- Vie publique - Articles et débats -



Publication date: vendredi 10 septembre 2010

---

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

---

Pour casser l'enthousiasme d'un fil de discussion [sur mon mur facebook](#) à propos du vote du Parlement européen condamnant de manière détaillée la politique de Sarkozy à l'égard des Roms, un « ami », Cédric, a interjeté de façon répétée que cette condamnation ne valait rien car les eurodéputés verts avaient aussi voté [le rapport Man sur le partenariat transatlantique](#), le 1er juin 2006.

Cette tactique rhétorique s'appelle « empoisonnement du puits » : la condamnation de B par A ne vaut rien car A a, par ailleurs, fait C. Comme, en plus, sur Facebook, on ne voit que les derniers messages, c'est une invitation à passer son chemin : ici, on ne parle plus de Roms, de Sarko et du jugement des élus européens, mais d'un vote des Verts il y a 4 ans, dont tout le monde se fout.

Conscient de ce que cette manoeuvre ne pouvait que casser le fil de discussion, j'ai invité Cedric à rouvrir lui-même un autre fil spécialement dédié à ce « hoax » (bobard internet), déjà réfuté à l'époque (dans *Politis*, me semble-t-il), en lui promettant de lui répondre, afin de ne pas casser le sujet du présent fil. Ce qu'il n'a évidemment pas fait, le résultat cherché étant obtenu : le fil sur les critiques du PE à Sarko était mort.

Alors, comme ça peut toujours reprendre (dans 4 ans...), voici ce que je lui aurais répondu.

1. D'abord, et même mis à part le fait que les « résolutions » n'ont pas de valeur contraignante (ce ne sont que des « opinions » du parlement), il y a au Parlement Européen des votes qui représentent un affrontement majeur et des votes qui n'ont aucune importance. Le vote sur les Roms, même sans portée contraignante, représentait un affrontement majeur qui engage l'identité même de l'Europe, un affrontement droite/verts+gauche dont l'enjeu était le centre (ALDE, dont le Modem). Grâce sans doute à l'engagement décisif des autorités spirituelles, le centre a voté du côté des Verts et de la gauche.

2. Dans le cas des rapports annuels sur les liens transatlantiques, le vote n'a aucune importance : pas de valeur contraignante, et aucun affrontement symbolique car la droite, le centre et le PS sont d'accord. Sachant que la balance commerciale est énormément bénéficiaire à l'Europe dans ses échanges avec les USA, ces partis, au nom de l'emploi et de la croissance, sont pour un libre échange entre les deux zones (UE/ALENA). Ce qui n'empêche pas de s'empailler sur les « sujets sensibles » (OGM, veaux aux hormones), et là c'est du contraignant. Donc tous ces rapports sont du même modèle : « Nous appelons les USA à rejeter la tentation du protectionnisme à notre égard, et les invitons à rejoindre les accords multilatéraux » (il s'agit de Kyoto, du Tribunal pénal international, etc)

3. Suivant la vigueur des réserves (Kyoto etc) et le caractère principal ou non des appels au libre-échange, les Verts (comme les communistes), après avoir tenté de faire passer des amendements, votent oui, non ou s'abstiennent, en tâchant de garder de bons rapports avec leurs alliés potentiels en préparation du prochain vote important. Eh oui ! comme dans la vie, un vote en prépare toujours un autre.

4. Quand un vote est significatif, on demande en général un « vote nominal » (électronique) dont les résultats sont publiés sur le site du Parlement européen. Quand un vote n'a aucune importance, personne ne le demande, et on vote à main levée, le président évaluant du premier coup d'oeil si ça passe ou pas. Et donc il ne reste pas trace de qui a voté pour.

5. Cédric me demande avec insistance ce que j'ai voté sur les rapports « transatlantiques » du 1er juin 2006. Il doit pourtant savoir (lui qui est capable de mémoriser l'URL d'une résolution du PE à 4 ans de distance, à moins de disposer d'une bibliothèque de hoax anti-verts) comment savoir ce que nous avons voté ! Il suffit de lire mon blog de l'époque, mon compte rendu de mandat permanent de député (<http://lipietz.net>). Soit il lit mon blog sur le 1er juin 2006, soit il fait par exemple « transatlantique » sur un moteur de recherche de la colonne de gauche, soit il cherche

un mot clé. Et il tombe tout de suite ici : <http://lipietz.net/?breve149>

6. Je cite ce billet : « Toute la droite et presque tous les socialistes sont pour un accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Il faut dire qu'actuellement l'Europe est beaucoup plus compétitive que les Etats-Unis (...). Pour ralentir le creusement de leurs déficits abyssaux, les Etats-Unis ne peuvent opposer que des barrières commerciales de plus en plus voyantes. Les deux rapports qui nous sont présentés ce jour-là, l'un sur l'accord de partenariat transatlantique UE - Etats-Unis [le rapport Man dénoncé par Cédric] et le rapport sur les relations économiques UE - Etats-Unis [rapport Brok] embrayent tous les deux sur l'intérêt européen à libéraliser totalement les échanges avec les Etats-Unis. Seuls les Verts et les communistes sont contre, pas seulement parce que nous voulons protéger l'intérêt... des salariés américains (...) mais parce que nous savons bien qu'en soi un commerce incontrôlé est dangereux, notamment d'un point de vue écologique. Tous les amendements que nous déposons pour limiter ce dogmatisme libre échangiste sont balayés (...). Nous votons donc contre ces deux rapports. »

7 Bref Cédric a menti, et le sait probablement. La preuve ? Il aurait pu faire un lien sur le rapport Brok, encore plus mauvais. Mais là il y a une preuve que je n'ai pas menti dans mon CR, sur mon blog, il y a quatre ans. Il suffit de consulter les votes nominaux du jour : vous allez [au PV du jour](#) et vous cliquez sur la vignette en bas de la page. Il y a eu vote nominal sur le rapport Brok une fois amendé, et on voit que tous les Verts ont voté contre. Ah zut. En revanche on a seulement voté nominalement 3 amendements sur le rapport Man. Le texte amendé étant insipide, personne n'a demandé le vote nominal sur le rapport Man, il a eu lieu à main levée. Il n'y a donc plus de trace de ce que les verts ont voté. C'est donc mon blog du 3 juin 2006 contre la parole de Cédric et des auteurs du hoax... C'est pourquoi Cédric et les anti-écologistes (ou pro-Sarko) choisissent de mentir sur le rapport Man et pas sur le rapport Brok.

8 Je rappelle enfin que ce Cédric a demandé à être mon ami sur FB. Je lui ai fait confiance. On n'est jamais coupable de faire confiance, on l'est d'abuser de la confiance des autres. Il existe ainsi de nombreux hoaxes anti-verts, colportés par de soi-disant « amis », dont un célèbre lancé par un ex-collaborateur du groupe Vert au PE, ex-collaborateur du groupe communiste, ex-NPA, et paraît-il candidat à Europe Ecologie, un certain Marc-Raoul Jennar. Voyez ici :

<http://lipietz.net/spip.php?article1441> et là : <http://lipietz.net/spip.php?article1447> . Mais la technique des hoaxes de Jennar est différente : il truque carrément les textes votés.

Un bon usage d'internet permet avec un peu de patience de démonter les hoaxes de Jennar comme ceux de Cédric. Mais qui aura la patience d'aller vérifier ?